

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2009**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des soldes de fonds	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	6

Le 21 mai 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels - région de Québec

Nous avons vérifié le bilan de Centre d'aide aux victimes d'actes criminels - région de Québec au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

La société tire des produits provenant de contributions pénales pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions pénales reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des soldes de fonds non affectés.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des contributions pénales mentionnées au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.*¹

COMPTABLES AGRÉÉS

¹ CA auditeur permis no 13575

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009		2008	
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations corporelles	Total	Total (redressé)
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Subventions -				
Ministère de la Justice	656 711	-	656 711	557 640
Autres	1 402	-	1 402	2 973
	658 113	-	658 113	560 613
Contributions pénales	215 950	-	215 950	207 395
Intérêts sur les placements	7 434	-	7 434	3 318
Autres	-	-	-	2 829
	881 497	-	881 497	774 155
CHARGES				
Salaires et charges sociales	710 588	-	710 588	718 975
Loyer	3 999	-	3 999	6 323
Taxes	258	-	258	1 541
Entretien et réparation	15 401	-	15 401	10 539
Assurances	4 599	-	4 599	4 542
Énergie	5 007	-	5 007	3 665
Frais de déplacement et de représentation	15 652	-	15 652	15 944
Publicité	5 747	-	5 747	10 301
Papeterie et frais de bureau	8 907	-	8 907	9 608
Télécommunications	12 802	-	12 802	8 990
Frais de réunion	1 999	-	1 999	3 640
Amortissement des immobilisations corporelles	-	20 477	20 477	22 338
Formation	4 039	-	4 039	9 299
Honoraires professionnels	7 593	-	7 593	6 761
Frais bancaires	1 398	-	1 398	1 121
	797 989	20 477	818 466	833 587
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	83 508	(20 477)	63 031	(59 432)

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009		2008	
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations corporelles	Total	Total (redressé)
	\$	\$	\$	\$
SOLDES AU DÉBUT				
Déjà établi	117 638	425 526	543 164	621 388
Redressement sur exercice antérieur (note 4)	18 792	-	18 792	-
SOLDE REDRESSÉ	136 430	425 526	561 956	621 388
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	83 508	(20 477)	63 031	(59 432)
Virement interfonds - Investissements en immobilisations corporelles	(2 733)	2 733	-	-
SOLDES À LA FIN	<u>217 205</u>	<u>407 782</u>	<u>624 987</u>	<u>561 956</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2009

	2009		2008	
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations corporelles	Total	Total (redressé)
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	207 896	-	207 896	137 032
Placement temporaire, 4,1 %	53 483	-	53 483	50 000
Comptes débiteurs	6 914	-	6 914	8 829
Charges reportées au prochain exercice	3 133	-	3 133	15 015
	271 426	-	271 426	210 876
IMMOBILISATIONS				
CORPORELLES (note 5)	-	407 782	407 782	425 526
	271 426	407 782	679 208	636 402
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Comptes créditeurs	54 221	-	54 221	74 446
SOLDES DE FONDS				
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS				
CORPORELLES	-	407 782	407 782	425 526
NON AFFECTÉS	217 205	-	217 205	136 430
	217 205	407 782	624 987	561 956
	271 426	407 782	679 208	636 402

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
	\$	(redressé) \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 6)		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	63 031	(59 432)
Ajustement pour :		
Amortissement	20 477	22 338
Fonds générés (utilisés) par les opérations	83 508	(37 094)
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	1 915	(5 804)
Charges reportées au prochain exercice	11 882	(12 137)
Comptes créditeurs	(20 225)	4 484
	<u>77 080</u>	<u>(50 551)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Variation du placement temporaire	(3 483)	(50 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 733)	(5 352)
	<u>(6 216)</u>	<u>(55 352)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	70 864	(105 903)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>137 032</u>	<u>242 935</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>207 896</u></u>	<u><u>137 032</u></u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT :		
Encaisse	<u><u>207 896</u></u>	<u><u>137 032</u></u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

1. OBJECTIFS ET STATUTS CONSTITUTIFS

La société est un organisme qui a pour buts d'offrir réconfort et soutien moral aux victimes d'actes criminels, de les informer de leurs droits et de leur fournir support et accompagnement dans leurs démarches.

La société est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exemptée d'impôts.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits -

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Comptabilité par fonds -

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la société en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds des immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement paysager	10 %
Ameublement et équipement de bureau	20 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers -

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Encaisse, comptes débiteurs et comptes créditeurs -

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan. La juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée aux résultats de l'exercice en cours.

Placement temporaire -

Le placement temporaire est classé comme actif financier disponible à la vente. Cet actif est comptabilisé à sa juste valeur qui correspond à la valeur comptable en raison de son échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce que cet actif soit disposé et transféré aux résultats de l'exercice alors en cours.

3. MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Le 1er avril 2008, la société a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés relativement au chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. Ce chapitre exige que la société fournisse des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion du capital. L'application par la société de ces nouvelles recommandations n'a eu aucun impact sur les états financiers.

4. REDRESSEMENT SUR EXERCICE ANTÉRIEUR

La société a relevé que le montant des salaires et des charges sociales de l'exercice 2008 a été surévalué. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2008 ont été redressés. Le poste salaires et charges sociales à l'état des résultats de l'exercice 2008 a été diminué de 18 792 \$ et l'insuffisance des produits sur les charges a été diminué du même montant. Les comptes créditeurs au 31 mars 2008 ont été diminués de 18 792 \$.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	126 000	-	126 000	126 000
Bâtisse	269 610	43 853	225 757	235 164
Aménagement paysager	26 968	8 291	18 677	20 752
Ameublement et équipement de bureau	110 849	73 501	37 348	43 610
	533 427	125 645	407 782	425 526

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS - RÉGION DE QUÉBEC**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009****6. FLUX DE TRÉSORERIE**

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 6 052 \$ (2008 - 3 318 \$).

7. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la société dans la gestion du capital est de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation conformément à sa mission.

La société définit son capital par les actifs nets.

Pour atteindre ses objectifs, la société détermine ses besoins en capitaux et effectue des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique.

La société n'est pas assujettie à des contraintes externes imposées sur le capital.

Il n'y a pas eu de changement concernant la stratégie de gestion du capital au cours de l'exercice.